

BIBLIOTHEQUES : Des difficultés avec le maître d'oeuvre

La Communauté de Communes rencontre de grandes difficultés à avancer sur le projet « bibliothèques » en raison du manque de suivi du cabinet d'architecte ERIB.

Ces événements vont certainement conduire la Communauté de Communes à engager une procédure pour rompre son contrat avec le maître d'oeuvre.

Cependant, l'ensemble des plans est validé et les permis de construire acceptés.

La bibliothèque de Rivèrenert est sur le point d'être terminée. Il ne reste plus que le parquet à poncer, la peinture et la façade à effectuer et les sanitaires à installer. Pour ce site, malgré l'absence du maître d'oeuvre, les entreprises devraient parvenir à terminer rapidement.



Les travaux à Rivèrenert.

En revanche, pour les autres sites, les retards vont être plus conséquents. En effet il faut que la procédure de clôture du contrat soit effective pour que les entreprises puissent poursuivre. Par ailleurs, pour Lescure, il faut aussi que le Complexe Sportif soit terminé avant d'engager les travaux sur la salle polyvalente actuelle. Car c'est celle-ci qui accueillera la bibliothèque.

Enfin, la municipalité d'Alos est revenue sur sa décision de ne plus réaliser la bibliothèque derrière la mairie en raison de la vétusté des locaux.

Un accord a été trouvé entre la Communauté de Communes et la commune pour partager la somme des travaux à entreprendre pour renforcer le plancher. Ce qui évidemment va engager un surcoût sur le financement du projet.

EOLIENNES : Un nouveau mât de mesure !

La première étude à partir du mât de mesure de 10 mètres n'a pas donné de résultats satisfaisants comme l'indiquaient déjà les cartes des vents existantes. Cependant les données relevées à partir de ce mât sont soumises à de nombreuses réserves en raison des facteurs suivants : mesure à une seule hauteur, rugosité et profil vertical du vent imprécis, limite des modèles de simulation du gisement en milieu montagneux, faible potentiel mesuré...

En raison de ces marges dues à l'incertitude des simulations et d'un certain nombre de facteurs encourageants, la société EED souhaite tout de même renouveler une campagne de mesure en implantant cet été un mât de mesure de 60 mètres sur la crête Erp/Soulan, dans la forêt privée de Fachan.

Le développement de ce projet est toutefois soumis à plusieurs conditions : accès actuels et éventuellement envisagés à moyen terme, acceptation locale, lancement,

avec le soutien d'un cabinet indépendant d'une étude ayant pour but la définition de Zones de Développement Eolien (ZDE), conformément à la nouvelle réglementation en vigueur, documents d'urbanisme, relations avec les communes voisines... Pour la définition de cette ZDE, la Communauté de Communes s'y penchera une fois qu'elle aura connaissance des résultats. Cette zone concernerait VAL'COUSERANS et le Massatois.

Par ailleurs, une filiale d'EDF s'est aussi rapprochée de notre intercommunalité pour implanter également un mât de mesure en collaboration avec la Communauté de Communes. Plusieurs rencontres ont été organisées. Cette filiale a quant à elle l'intention d'implanter son mât au col d'Erp pour étudier la zone des crêtes de Rivèrenert/Lescure.

La Communauté de Communes doit donc se prononcer sur le choix de l'entreprise avec laquelle elle va poursuivre ces études.

LOCATION : Les tarifs 2008 pour le chapiteau et les sanitaires

La Communauté de Communes met un chapiteau ou des sanitaires mobiles (remorque équipée de 4 douches et 4 wc) à disposition des associations de VAL'COUSERANS ou bien à d'autres associations dans le cadre d'une manifestation de Pays.

Pour louer et retenir un chapiteau il suffit de contacter la Communauté de Communes au 05.34.14.30.68 le mardi ou le jeudi.

Tarifs 2008 chapiteaux :

- 210 € pour une association de VAL'COUSREANS et
- 440 € pour une association du Couserans pour une manifestation de Pays.

Tarifs 2008 sanitaires et douches mobiles :

- associations de VAL'COUSERANS : 150 € pour deux jours puis 100 € par jour supplémentaire.
- autres associations ou collectivités du Couserans : 300 € pour deux jours, puis 100 € par jour supplémentaire.

